

LVMH

LVMH a déposé ses conclusions contre Tiffany devant la Cour du Delaware

Les conditions pour finaliser l'acquisition ne sont pas réunies

Le 29 septembre 2020

LVMH a déposé hier soir ses conclusions auprès de la Cour de Justice du Delaware dans le cadre du contentieux l'opposant à Tiffany. Le Groupe est confiant dans sa capacité à démontrer que les conditions de réalisation de l'acquisition ne sont pas réunies et que les arguments fallacieux soutenus par Tiffany sont totalement infondés.

La position de LVMH est détaillée dans les conclusions déposées hier soir, lesquelles mettent notamment en exergue les points suivants :

- **Une situation significativement défavorable (*Material adverse effect*) est survenue.** A l'instar d'une grande majorité des contrats d'acquisition, l'accord signé en novembre 2019 contient une clause autorisant les parties à renoncer à la réalisation de l'opération en cas de survenance d'une situation significativement défavorable, pour autant que l'évènement invoqué au titre de cette clause n'ait pas été explicitement exclu par les parties. En l'espèce, l'absence de la mention d'une exclusion de la pandémie dans la définition de l'évènement significativement défavorable dans l'accord conclu avec Tiffany est indiscutable. Dans le cadre des négociations, Tiffany a d'ailleurs demandé et obtenu, par la voie de ses conseils, d'exclure certains événements précis, tels que les cyber-attaques, le mouvement des gilets jaunes ou encore les manifestations à Hong Kong. A l'inverse, Tiffany n'a jamais demandé qu'une telle exclusion s'applique à une crise sanitaire ou épidémique, alors que des centaines d'accords de fusion réalisés ces dix dernières années prévoient cette mention spécifique. La pandémie – dont les effets pour Tiffany sont catastrophiques et durables – constitue indéniablement une situation significativement défavorable (MAE). Cette clause suffit à empêcher la réalisation de l'opération.
- **Tiffany n'a été ni administré, ni géré selon le cours normal des affaires.** A cet égard, le paiement par Tiffany du dividende le plus élevé possible au moment où l'entreprise voyait ses liquidités fondre et subissait des pertes est très révélateur. Aucune autre entreprise du secteur du luxe dans le monde n'a agi de la sorte durant cette crise. Les conclusions déposées ce jour contiennent de nombreux autres exemples de fautes de gestion qui démontrent une gestion court-termiste et contraire à l'intérêt de la société
- **La lettre signée du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères en France rend impossible la réalisation de l'acquisition de Tiffany avant la date limite fixée dans le contrat.**
- **Enfin, LVMH confirme avoir rempli toutes ses obligations au titre du contrat et démontre, preuve à l'appui, avoir fourni ses meilleurs efforts (*Reasonable best efforts*) pour obtenir toutes les autorisations réglementaires nécessaires.** Ainsi, huit des dix autorisations réglementaires requises ont déjà été obtenues et LVMH anticipe de recevoir l'approbation de la Commission européenne en octobre et celle des autorités de Taïwan bien avant la date limite.

LVMH

LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton est présent dans les Vins & Spiritueux au travers notamment des Maisons Moët & Chandon, Dom Pérignon, Veuve Clicquot Ponsardin, Krug, Ruinart, Mercier, Château d'Yquem, Domaine du Clos des Lambrays, Château Cheval Blanc, Colgin Cellars, Hennessy, Glenmorangie, Ardbeg, Belvedere, Woodinville, Volcán de Mi Tierra, Chandon, Cloudy Bay, Terrazas de los Andes, Cheval des Andes, Cape Mentelle, Newton, Bodega Numanthia, Ao Yun, Château d'Esclans et Château du Galoupet. Le secteur Mode et Maroquinerie inclut les marques Louis Vuitton, Christian Dior Couture, Celine, Loewe, Kenzo, Givenchy, Pink Shirtmaker, Fendi, Emilio Pucci, Marc Jacobs, Berluti, Nicholas Kirkwood, Loro Piana, RIMOWA, Patou et Fenty. LVMH est présent dans le secteur des Parfums et Cosmétiques avec les marques Parfums Christian Dior, Guerlain, Parfums Givenchy, Kenzo Parfums, Parfums Loewe, Benefit Cosmetics, Make Up For Ever, Acqua di Parma, Fresh, Fenty Beauty by Rihanna et Maison Francis Kurkdjian. Le groupe d'activités Montres & Joaillerie est constitué des marques Bvlgari, TAG Heuer, Chaumet, Dior Montres, Zenith, Fred et Hublot. LVMH est également actif dans la distribution sélective ainsi que d'autres activités au travers de DFS, Sephora, Le Bon Marché, La Samaritaine, Groupe Les Echos, Cova, Le Jardin d'Acclimatation, Royal Van Lent, Belmond et les hôtels Cheval Blanc.

CONTACTS LVMH

Analystes et investisseurs <i>Chris Hollis</i> LVMH +33 1 44 13 21 22	Médias <i>Jean-Charles Tréhan</i> LVMH +33 1 44 13 26 20 <i>Nik Deogun / Jonathan Doorley</i> Brunswick Group +1 212 333 3810 <i>Aurélia de Lapeyrouse</i> Brunswick Group +33 1 53 96 83 72 <i>Olivier Labesse</i> DGM Conseil +33 1 40 70 11 89
---	--